

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 18 juin 1915.

M. l'échevin Loranger, Maire-Suppléant, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Weldon, Loranger, Dubeau, Denis, St-Pierre, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, et MM. Ainey, Hébert et McDonald, Commissaires.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et confirmé.

REQUETES.

1.—De la "Montreal Housewives League", exprimant le regret d'apprendre que le Marché Saint-Antoine ne sera pas reconstruit, renvoyée au Conseil par le Bureau des Commissaires.

2.—De M. W. D. Lighthall, informant le Conseil que la Convention de l'Union des Municipalités Canadiennes est remise à l'année prochaine.

Déposées sur le bureau.

3.—De l'Avocat en Chef de la Cité déclarant que certain rapport concernant l'achat d'asphalte de la "Simplex Asphalt Co." a été illégalement adopté par le Conseil le 14 juin dernier.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MENARD, il est

Résolu: Que ladite opinion soit renvoyée au Bureau des Commissaires.

RAPPORTS.

4.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "Dominion Steel Corporation" de construire un entrepôt.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

5.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'effacer la ligne homologuée de certaines rues.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. HOULE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin Loranger, Maire-Suppléant, ayant repris son siège au Conseil, M. l'échevin St-Pierre est appelé à présider l'assemblée.

6.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la Compagnie de Téléphone Bell de planter des poteaux.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. MACDONALD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

7.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet de permettre à la "City Ice Co.", de construire une bâtisse temporaire sur la rue Hutchison.

Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. TURCOT, il est

CITY COUNCIL

Report of special meeting held on the 18th June 1915.

Ald. Loranger, Acting Mayor, in the Chair.

Present: Ald. L. A. Lapointe, Ward, O'Connell, Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Macdonald, Giroux, Blumenthal, Larivière, Houlé, Ménard, Rubenstein, Weldon, Loranger, Dubeau, Denis, St-Pierre, Rochon, Barbeau, Dubois, Pauzé, and Messrs. Ainey, Hébert and McDonald, Commissioners.

The minutes of the last meeting were read and confirmed.

PETITIONS.

1.—From Montreal Housewives League, regretting the non-construction of St. Antoine Market, returned to Council by the Board of Commissioners.

2.—From Mr. W. D. Lighthall, informing Council that Convention of Union of Canadian Municipalities is deferred until next year.

Filed of record.

3.—From Chief City Attorney, declaring that a certain report re purchase of asphalt from Simplex Asphalt Co. was illegally adopted by the Council on the 14th June last.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MENARD, it was

Resolved: That said opinion be referred to the Board of Commissioners.

REPORTS.

4.—From Board of Commissioners, to allow the Dominion Steel Corporation to erect a warehouse.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

5.—From Board of Commissioners, to erase homologated lines of certain streets.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. HOULE, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

Ald. Loranger, Acting Mayor, having resumed his seat in the Council, Ald. St-Pierre was called upon to preside the meeting.

6.—From Board of Commissioners, to allow the Bell Telephone Co. to erect poles.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. MACDONALD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

7.—From Board of Commissioners, to allow the City Ice Co. to erect a temporary building on Hutchison street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TURCOT, it was